

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 220/02

ÉFAI – 020465 – AMR 19/013/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BRÉSIL

Ana Oneide Lima (f)
Jony Igson Miranda da Silva (h), 13 ans

Londres, le 17 juillet 2002

Amnesty International est sérieusement préoccupée par la sécurité d'Ana Oneide Lima, qui a reçu des menaces de mort. Récemment, elle a témoigné contre un agent de la police militaire accusé d'avoir tiré sur Jony Igson Miranda da Silva en novembre 2001.

Ces derniers mois, Ana Oneide Lima a reçu plusieurs appels téléphoniques anonymes la menaçant de mort. L'une de ces personnes lui a ainsi dit : « Fais attention à ta vie, parce que tu pourrais te réveiller avec la bouche pleine de fourmis. » Cette expression, souvent utilisée au Brésil dans ce type de cas, est synonyme de mort.

Le 10 juillet, Ana Oneide Lima a confirmé au tribunal, devant le prévenu, avoir été la cible de menaces. Selon les informations reçues par Amnesty International, un second témoin, lui aussi menacé, ne s'est pas présenté à l'audience. Le policier, qui a été suspendu de ses fonctions, n'a pas été placé en détention.

Jony Igson Miranda da Silva, un garçon de treize ans, lavait les vitres des voitures aux feux de signalisation. Le 20 novembre 2001, il aurait demandé aux occupants d'un véhicule s'ils voulaient qu'il nettoie leur pare-brise – ce qu'il aurait fait malgré leur réponse négative. Des témoins ont déclaré que le policier, assis à la place du passager, lui avait demandé s'il voulait un cadeau de Noël. Quand Jony lui a répondu par l'affirmative, il lui aurait tiré dessus à bout portant. La balle, qui a traversé son bras avant de se loger dans son corps, n'a pas été retirée. Paraplégique, le garçon ne remarquera sans doute jamais.

Le gouverneur de l'État du Pará a récemment proposé que cet État verse une pension mensuelle de 200 reals (un peu moins de 70 euros) à Jony Igson Miranda da Silva. Cette somme est bien inférieure aux frais nécessaires pour le soigner.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

- faites part de vos sérieuses préoccupations concernant la sécurité d'Ana Oneide Lima ;
- demandez aux autorités que soit menée une enquête sur les menaces de mort dont elle fait l'objet et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- appelez les autorités à garantir sa sécurité et à lui fournir la protection qu'elle jugera appropriée ;
- déplorez l'agression de Jony Igson Miranda da Silva et demandez que le responsable présumé soit traduit en justice ;
- rappelez aux autorités qu'elles ont l'obligation de dédommager intégralement Jony Igson Miranda da Silva pour les blessures qu'il a reçues.

APPELS À :

Gouverneur de l'État du Pará :

Exmo. Sr. Governador do Estado do Pará
Sr. Almir José de Oliveira Gabriel
Palácio dos Despachos
Rod. Augusto Montenegro KM 9
66823-010, Belém - PA
Brésil

Télégrammes : Governador do Estado do Pará, Belém – PA,
Brésil

Fax : +55 91 248 0133

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le
Gouverneur,

Secrétaire d'État à la Sécurité publique de l'État du Pará :

Secretário de Segurança Pública do Estado do Pará
Sr. Paulo Celso P. Sette Câmara
Rua Arcipreste Manoel Teodoro 305
66023-700 Belém - PA
Brésil

Fax : +55 91 225 2644

Formule d'appel : Exmo. Sr. Secretário, / Monsieur le
Secrétaire d'État,

Secrétaire d'État aux Droits humains du Brésil :

Sr. Paulo Sergio Pinheiro
Secretaria de Estado dos Direitos Humanos
Ministério da Justiça
Esplanada dos Ministérios
Bloco T, 4° andar, Sala 420
70064-900, Brasília - D.F., Brésil

Télégrammes : Secretário de Estado dos Direitos Humanos, Brasília - D.F., Brésil

Fax : +55 61 226 7980

Formule d'appel : *Exmo. Sr. Secretário, / Monsieur le Secrétaire d'État,*

COPIES À :

Président du tribunal de l'État du Pará :

Climénie Bernadete de Araújo Pontes
Tribunal de Justiça do Estado do Pará
Largo de São João, s/n, Bairro Cidade Velha
66015-260 Belém - PA
Brésil

Fax : +55 91 218 2454 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tom de fax por favor.* »)

Avocat :

Walmir Breilaz
c/o Assembleia Legislativa
Rua do Aveiro 130
Gabinete 2A4, anexo 2
66020-070 Belém - PA
Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*